



Maison de l'Europe de Paris



■ L'année européenne du patrimoine culturel officiellement lancée !

Jeudi 7 décembre, le Forum européen de la culture a marqué le top du départ de l'Année européenne du patrimoine culturel. En 2018, l'Union européenne vivra au rythme de la culture et du patrimoine.

Organisée par la Commission européenne, le Forum européen de la Culture se déroule normalement chaque année à Bruxelles. Cette manifestation permet à des politiques et à des spécialistes du secteur culturel d'échanger autour de la mise en œuvre de l'Agenda européen pour la culture et des initiatives culturelles de l'Union européenne. Cette année c'est exceptionnellement à Milan qu'avait lieu l'évènement, un déplacement pas anodin pour lancer [l'Année européenne du patrimoine culturel](#). Ce projet, proposée par l'Allemagne et soutenue dès son origine par la France, a été officialisé le 17 mars dernier par une décision du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne.

Dix ans après l'Année européenne du dialogue interculturel, l'Union européenne célèbre à nouveau son héritage commun et sa diversité culturelle. Tibor Navracsics, membre de la Commission chargé de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du sport à la Commission, a officiellement inauguré le Forum le 7 décembre dernier. Par la même occasion il a également lancé l'Année européenne du patrimoine culturel et a rappelé les objectifs de cette année thématique : « *Le patrimoine culturel est au cœur du mode de vie européen. Il définit qui nous sommes et crée un sentiment d'appartenance. Le patrimoine culturel n'est pas seulement fait de littérature, d'art et d'objets, on le trouve aussi dans les techniques qui nous sont transmises, dans les histoires que nous racontons, dans la nourriture que nous mangeons. (...) Cette année de festivités sera une occasion formidable d'encourager les citoyens, (...) à explorer la richesse de la diversité culturelle européenne et à réfléchir à la place que le patrimoine culturel occupe dans nos vies.* »

Le Forum a notamment permis d'ouvrir le débat sur la politique européenne de la culture. En effet, si l'Union européenne se distingue par sa coopération en matière de politique et d'économie, il apparaît que le secteur culturel a parfois été délaissé par la construction européenne. Malgré un premier [Plan d'action culturelle établi en 1977](#) ce n'est qu'en 1992 que l'UE se voit conférer des compétences dans le domaine de la culture. Cette année-là l'Union déclare que « *la Communauté contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun.* » En vertu du principe de subsidiarité l'Union n'intervient dans ce domaine que si l'action des Etats ne peut suffire à atteindre les objectifs fixés. Il n'y a donc pas réellement de politique culturelle européenne mais l'on constate qu'une large majorité des actions menées par l'UE détient une dimension culturelle qu'il s'agisse du tourisme, de la mobilité entre citoyens des Etats-membres, ou de l'environnement.



Maison de l'Europe de Paris

L'UE essaye donc depuis une dizaine d'années de mettre en place des programmes spécifiquement dédiés au secteur culturel. C'est le cas d'[Europe Créative](#) qui a été établi pour un cadre allant de 2014 à 2020 et a pour objectif de renforcer la coopération culturelle européenne et d'aider au développement de l'audiovisuel et du cinéma en Europe. Le volet MEDIA d'Europe Créative a notamment contribué au soutien financier du film *The Square*, Palme d'Or 2017 ou du long-métrage français *The Artist* qui a reçu l'Oscar du meilleur film en 2012. Cette aide au développement apparaît comme essentielle quand on sait que la notion de patrimoine culturel ne concerne pas uniquement le patrimoine bâti mais également le cinéma, la musique et les traditions. Le patrimoine culturel naturel est également mis à l'honneur en Europe grâce notamment au Conseil de l'Europe qui propose des [itinéraires culturels](#) permettant de découvrir des sites qui sont les vestiges d'une histoire commune.

A l'occasion de cette année européenne du patrimoine culturel de nombreux projets seront organisés par les États membres et complétés par des actions transnationales financées par l'UE. La Commission proposera notamment un [label de l'année européenne du patrimoine culturel](#) qui permettra à des projets valorisant la place du patrimoine en Europe d'être mis en lumière. Toute l'année des manifestations culturelles se dérouleront dans plusieurs villes européennes. Ainsi au mois de juin, l'évènement « Rendez-vous aux jardins » en France, Hongrie, Allemagne, Lituanie et Slovaquie mettra à l'honneur les parcs et jardins de ces pays sur le thème « l'Europe des jardins ».

Pour l'UE cette année vise principalement à sensibiliser les citoyens européens à l'importance économique et sociale du patrimoine de leur continent. La culture en Europe représente en effet un véritable enjeu politique et économique puisque [7,8 millions d'emplois sont indirectement liés au patrimoine en Europe. Avec 453 sites inscrits, le vieux continent représente également près de la moitié de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.](#)

Article rédigé par le Centre d'information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié par France-Soir le 02/01/2018

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis



MAIRIE DE PARIS



île de France